

# RESTAURER UNE MARE

## POURQUOI, COMMENT ?

FICHE PRATIQUE NATURE ORDINAIRE N° 1

### Les mares, des milieux riches...

*Souvent de petite taille (en moyenne 100 m<sup>2</sup>), les mares sont des zones humides typiques des paysages ruraux bas-normands abritant une faune et une flore diversifiées. Pour certaines espèces les mares sont des lieux essentiels à leur survie.*



### L'IMPORTANT, C'EST LA DYNAMIQUE ET LE RÉSEAU DE MARES

Une mare, un début, une fin...un cycle naturel.

La mare, élément dynamique, naît de la main de l'homme, vit, évolue et meurt d'atterrissement naturel.

A chaque stade d'évolution (mare nouvellement curée à mare atterrie) correspond un panel de plantes et d'animaux. L'idée n'est donc pas de curer toutes les mares en même temps mais bien d'établir une « rotation ».

Plus les mares sont réparties de manière dense plus les espèces seront en mesure de migrer de mare en mare. Il est ainsi préférable de conserver un semi de dix mares bocagères ponctuant le paysage plutôt qu'une seule mare de 1 000 m<sup>2</sup> isolée.



> Les amphibiens sont présents dans la mare uniquement lors de leur période de reproduction.

### POURQUOI CONSERVER ET RESTAURER UNE MARE ?

Elles ralentissent le ruissellement à la surface des champs de culture et des prairies. Elles contribuent également à l'épuration de l'eau en opérant un piège à sédiments, limitant l'entraînement direct des limons dans les rivières.

Milieu entre terre et eau, les mares offrent une diversité d'habitats à bon nombre d'espèces. Outre cette utilité incontestable pour la biodiversité, les mares ont été creusées historiquement pour abreuver le bétail. Cet usage des mares a été progressivement abandonné à cause d'une image négative de « nid à microbes ». Aujourd'hui, l'usage de ces milieux est à réadapter. La mare, dans le système d'exploitation ne doit jamais être un point d'abreuvement principal mais toujours un point d'abreuvement secondaire. Il est vivement conseillé de la clôturer et d'utiliser une pompe de prairie.



> Les libellules pondent de mars à juin. Les adultes sont visibles à cette période en vol. Les larves quant à elles, sont au fond de la mare et les exuvies peuvent être observées sur les feuilles des végétaux en bordure.

# ETAPES POUR RESTAURER UNE MARE



**1| Mise en lumière** : tronçonnage, débroussaillage des arbres et buissons empêchant la lumière d'arriver jusqu'à la surface de la mare.

**2| Curage** : vieux fonds vieux bords avec une partie des berges profilées en pente douce. Cela contribue à conserver un réseau de mares diversifié en taille et en forme.



**3|** Les vases constituent un excellent engrais. Ne pas les utiliser pour combler les zones humides.



**4| Clôture et mise en place de pompe de prairie** : pour limiter les risques sanitaires, la mare doit être clôturée interdisant son accès au troupeau. Il est possible de se servir de la mare comme point d'abreuvement, même clôturée. Pour cela mettre en place une pompe de prairie (compter environ 200 € TTC pour le système et 200 € TTC pour la pose). *Pour la restauration d'une vieille mare de 100 m<sup>2</sup>, il faut compter environ 1000 € TTC.*



> En période de floraison (avril à juin) de nombreuses espèces peuvent être observées : la renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*), le rubanier (*Sparganium erectum*), la sagittaire à feuilles en flèche (*Sagittaria sagittifolia*), la salicaire (*Lythrum salicaria*).

*Dans le cadre d'action de restauration individuelle, il est préférable d'intervenir sur les 2/3 de la surface pour laisser une zone refuge.*

*Dans le cadre de projet à l'échelle d'un réseau de mares, privilégier la restauration des mares les plus fermées. Les travaux seront, dans ce cas, plus importants : mise en lumière; le curage pouvant être intégral.*

*Afin de ne pas intervenir durant la période de reproduction des amphibiens, il est préférable de réaliser les travaux entre le 1/08 et le 15/10.*

**Pour en savoir +** : Parc des Marais  
Célia BRESSON - 02 33 71 61 90 - [cbresson@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:cbresson@parc-cotentin-bessin.fr)